

Présentation générale

La 34^e édition du colloque du CerLiCO aurait dû avoir lieu à Limoges en mai 2020. La crise sanitaire ayant décidé de s'inviter, nous avons été contraints et forcés de reporter la manifestation. En raison de l'évolution peu favorable du contexte en une année, c'est intégralement en ligne que le colloque a finalement pu se dérouler les 28 et 29 mai 2021. Les articles publiés dans ce volume sont le reflet d'une partie des réflexions engagées lors de cette première édition du cycle intitulé « Dire et redire » (la seconde édition s'est déroulée à l'université de Rennes en mai 2022). Plus précisément, les organisateurs du colloque ont arrêté leur choix sur la thématique de la reformulation dont ils ont souhaité interroger les formes et les enjeux, afin de poursuivre les recherches entreprises par le CeReS (UR 14922) dans le cadre du séminaire « Répéter, reformuler, expliciter » et de la journée d'étude « Dis-moi ce que tu répètes, je te dirai qui tu es », laquelle a donné lieu à un numéro éponyme dans la revue *Espaces linguistiques*¹.

La thématique de la reformulation a fait couler beaucoup d'encre chez les linguistes, tant la question traverse leurs objets de recherche et prend des formes variées. Fuchs (1982)², de même que Gülich et Kotschi (1983)³, se sont d'abord intéressés aux marqueurs de la reformulation paraphrastique, situant ainsi le phénomène de la reformulation du côté de la paraphrase. Dans une perspective interactionniste, Roulet (1987)⁴ a consacré ses recherches aux connecteurs de la reformulation en s'attachant à définir la valeur illocutoire des actes de langage produits par ces marqueurs. Dans le cadre d'une analyse contrastive français-italien, Rossari (1994)⁵ a introduit l'idée que les reformulations peuvent être paraphrastiques, mais aussi non paraphrastiques, montrant ainsi que l'acte de *reformulation*, bien

1. ANQUETIL Sophie et LEFEBVRE-SCODELLER Cindy (dir.), 2020, *Espaces linguistiques*, n° 1 : « Dis-moi ce que tu répètes, je te dirai qui tu es », université de Limoges, [<https://www.unilim.fr/espaces-linguistiques/78>].

2. FUCHS Catherine, 1982, *La paraphrase*, Paris, Presses universitaires de France.

3. GÜLICH Elizabeth et KOTSCHI Thomas, 1983, « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de linguistique française*, n° 5, p. 305-351.

4. ROULET Eddy, 1987, « Complétude interactive et connecteurs reformutatifs », *Cahiers de linguistique française*, n° 8, p. 111-140.

5. ROSSARI Corinne, 1994, *Les opérations de reformulation. Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Berne, Peter Lang.

que se fondant sur un acte d'énonciation existant, se caractérise par son unicité et sa singularité. D'autres formes ont été aussi envisagées, comme chez Authier-Revuz (1995)⁶ où la reformulation est associée à une glose méta-énonciative ; chez Steuckardt (2009)⁷, où elle est abordée comme un procédé de l'argumentation ; chez Le Bot, Schuwer et Richard (2008)⁸ où sont envisagées des reformulations à fonction explicative ; ou encore chez Rabatel (2006)⁹ qui associe les « autocitations » à des « surassertions surénoncées ou sous-énoncées ». Quelles qu'en soient les facettes, la reformulation constitue un acte co-, voire méta-énonciatif, faisant de la production et de la réception deux activités conjointes (Fuchs, 2004)¹⁰ ; elle opère une rectification permettant au locuteur de procéder à des réajustements « du cotexte gauche déjà produit » (*ibid.*, p. 5), que ce soit par anticipation ou en réponse à une réaction de l'interlocuteur. En d'autres termes, le locuteur réactualise le « déjà-dit » en un « mieux-dit » (Le Bot, Schuwer et Richard, 2008a, p. 11)¹¹, ou tout au moins en un « dit-autrement ».

Si ces travaux se sont pour la plupart principalement consacrés à la définition même du concept de reformulation et à l'étude de ses marqueurs, le présent volume entend s'en démarquer en confrontant les deux activités locutoires que sont *redire* et *reformuler*, souvent associées, sans que leurs frontières ne soient toujours précisément établies. En effet, tout acte de langage est susceptible d'être repris, modulé, transformé, amélioré, ou encore contredit, que ce soit par le locuteur lui-même ou par un tiers, ce qui suppose une forme d'« altération » du point de vue repris. Se pose alors la question de déterminer où la possibilité même de *reformuler*, par rapport à celle de *redire*, prend source : quels sont les rôles de la signification lexicale de l'énoncé-source et de l'énonciation dans l'acte de *reformuler* (vs *redire*) ? Aussi, est-ce que tout acte de *reformulation* s'appuie sur le système de la langue ? Enfin, comment faut-il représenter les différentes strates de la signification impliquées par l'acte de *reformulation* ?

Outre ces questions d'ordre théorique, la confrontation de *redire* et de *reformuler* nous permet d'interroger la problématique de la reformulation du point de vue de l'altération entre énonciation citée et énonciation citante. Si l'objectif même de l'acte de *reformulation*, par rapport à l'acte de *redire*,

6. AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, tomes 1 et 2, Paris, Larousse.

7. STEUCKARDT Agnès, 2009, « Décrire la reformulation : le paramètre rhétorique », *Cahiers de praxématique*, n° 52, mis en ligne le 10 novembre 2013, [<http://journals.openedition.org/praxématique/1415>], consulté le 16 février 2022.

8. LE BOT Marie-Claude, SCHUWER Martine et RICHARD Élisabeth (dir.), 2008, *Pragmatique de la reformulation. Marqueurs linguistiques. Stratégies énonciatives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

9. RABATEL Alain, 2006, « Les autocitations et leurs reformulations : des surassertions surénoncées ou sous-énoncées », *Travaux de linguistique*, vol. 1, n° 52, p. 71-84.

10. FUCHS Catherine, 2004, « La coénonciation, carrefour des anticipations linguistiques », in SOCK Rudolph et VAXELAIRE Béatrice (dir.), *L'anticipation : à l'horizon du présent*, Bruxelles, Mardaga, [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00067945/document>].

11. LE BOT Marie-Claude, SCHUWER Martine et RICHARD Élisabeth (dir.), 2008, *op. cit.*

est de produire une modulation ou encore une rectification du point de vue cité et non de calquer à l'identique l'énoncé-source, c'est bien parce que le locuteur entend reconfigurer la direction d'ajustement opérée entre les mots et le monde. Ainsi peut-on se demander ce que la transformation linguistique nous dit de l'intention du locuteur et comment elle contribue à en atteindre la visée perlocutoire.

Le volume se structure autour de ces deux axes de réflexion.

La première partie de l'ouvrage s'attache précisément à confronter les actes de *redire* et de *reformuler* pour mieux les circonscrire et en proposer des critères définitoires. Elle s'attachera aussi à faire dialoguer différentes approches énonciatives et argumentatives pour mieux comprendre le fonctionnement des différentes strates de la signification impliquées dans l'acte de *reformulation*.

La seconde partie propose d'identifier les différentes fonctions pragmatiques de la reformulation dans des contextes aussi variés que les conversations numériques, la presse journalistique, les conversations en contexte de soin, les écrits professionnels, les classes bilingues, ou encore la traduction. Il s'agira ici de comprendre comment les choix linguistiques et l'ordonnement syntaxique opérés peuvent participer de la performativité de l'énoncé et influencer sur le comportement de l'interlocuteur.

Partie 1 : la reformulation – de ses critères définitoires aux différentes strates de la signification

Le volume s'ouvre avec la contribution de Catherine Fuchs qui s'attache à caractériser les différences entre l'activité langagière désignée par le verbe *redire* et celle désignée par *reformuler* en prenant appui sur un corpus d'exemples littéraires issus de la base Frantext. Au niveau des emplois, elle montre, tout d'abord, que *redire* est un verbe usuel au spectre syntaxique large, quand *reformuler* constitue un verbe peu usuel au spectre syntaxique étroit. Aussi, l'analyse fine des exemples du corpus met en évidence un fonctionnement distinct de la reprise opérée par chacun des deux verbes : *redire* consiste en une réitération du dire, *reformuler* en une reconfiguration du dit. Enfin, l'article conclut sur la différence de positionnement énonciatif entre les deux verbes : *redire* renvoie à un acte locutoire, *reformuler* à une activité métalinguistique.

Jean-Jacques Franckel propose une analyse et une définition opérationnelle de la notion de *reformulation*. Il s'appuie pour cela sur des types d'altérité possibles entre deux séquences S_1 et S_2 qui se présentent comme des formes possibles d'un même *à dire* se manifestant à travers ces formes. En même temps que la séquence ou l'énoncé S_1 donne à voir (à se représenter) un état de choses à travers ce qu'il en dit effectivement, cet état de choses est constitué comme *à dire*. Or, ce qui est dit et ce qui est à dire de l'état de choses dont il s'agit ne coïncident pas nécessairement et c'est dans cet écart

entre *dit* et à *dire* que s'inscrit la reformulation constituée par S_2 . Cela signifie que ce n'est pas S_1 qui est reformulé, c'est l'écart construit entre le dit et le à dire de S_1 qui est *formulé* en référence à ce que dit S_1 (à propos de ce dont il s'agit, donc ce qui est à dire). La séquence S_2 peut consister à dire autre chose à propos de ce dont il s'agit à travers S_1 ; ou bien à dire autrement la même chose que S_1 . Cette approche vise en particulier à distinguer, d'une part, *reformulation*, *inférence*, *explicitation*, *interprétation*, *commentaire* : il importe par exemple de distinguer *c'est-à-dire* et *c'est-à-dire que*; ou encore des emplois différents d'un même marqueur (distinguer par exemple : 80, *autrement dit près de la moitié* [reformulation] et *on supprime ces subventions, autrement dit, il ne nous reste plus qu'à plier bagage* [commentaire – inférence]); et d'autre part, à distinguer différents types de reformulation, selon des critères qui ne peuvent se fonder sur une typologie des marqueurs. L'hypothèse défendue est que si la notion de *reformulation* peut être définie et étayée, elle ne correspond pas à des marqueurs spécifiques et répertoriables.

La contribution d'Olga Galatanu est également d'ordre théorique. Elle consiste à proposer, argumenter et illustrer une approche du concept de « reformulation » dans la perspective d'une théorie des potentialités discursives de la signification lexicale, descriptives et argumentatives, et des potentialités sémantiques du sens discursif. Ce cadre théorique propose une conceptualisation sémantique du monde à travers les significations lexicales, à savoir la sémantique des possibles argumentatifs (SPA). Le principe explicatif du fonctionnement du sens linguistique est, dans ce cadre, le cinétisme de la signification lexicale, entendu comme sa régénération, voire sa (re)construction proposée par le sens discursif, dans les occurrences de parole et, par voie de conséquence, comme une reconceptualisation sémantico-discursive toujours recommencée du monde. C'est ce principe qui se trouve à l'œuvre dans plusieurs formes d'implicite argumentatif présentes dans le processus de reformulation. Il permet soit d'évoquer un mot de l'énoncé-source, à partir d'éléments de sa signification, confirmée ou régénérée ainsi par le sens discursif, éléments présents dans l'énoncé-doublon, sans que ce mot y soit mobilisé, soit de déployer et de reprofiler ces éléments de signification, proposant une reconceptualisation du monde. L'article propose une analyse des mécanismes sémantico-discursifs en œuvre dans le processus linguistique de reformulation argumentative, entendue comme une forme de reconceptualisation sémantico-discursive du monde conceptualisé dans un énoncé-source, par un énoncé-doublon.

La première partie de l'ouvrage se clôt avec l'article d'Abdelhadi Ballachhab qui aborde la reformulation comme un processus de recommencement discursif contraint par un principe d'affinité entre ses deux énoncés. Il s'agit de rendre compte du potentiel argumentatif de la reformulation comme forme de reconceptualisation de significations, celles-ci générées, reconstruites, voire déconstruites dans et par les occurrences discursives suggérées par l'énoncé-doublon. L'auteur postule que la reformulation argumentative

a pour fonction de reprofiler la saillance discursive de certains éléments de l'énoncé-source, reprofilage dont l'objectif est d'activer les potentialités de signification dans le discours. Ce jeu de reconfigurations de saillance qui caractériserait l'acte de la reformulation correspondrait à une dissymétrie de saillance contrôlée, qui est à situer entre le sens discursif proposé par l'énoncé-source et celui de l'énoncé-doublon. Le corpus, constitué à partir des débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises, permet de déterminer comment se manifeste le potentiel argumentatif de la reformulation à travers le lien discursif entre le reformulé et le reformulant.

Partie 2 : contextes et usages de la reformulation

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'identification des différentes fonctions pragmatiques de la reformulation dans des contextes variés.

Cette partie débute avec la contribution de Pierre Halté qui se propose d'observer des pictogrammes (seuls, ou organisés en séquences) intégrés aux parties linguistiques de l'énoncé, au sein d'écrits produits en contexte numérique. Le plus souvent placés à la droite de la chaîne syntaxique, ces pictogrammes reprennent parfois ce qui a été verbalisé auparavant. Se fondant sur une conception de la reformulation (empruntée à Martinot, 2015¹²) appuyée sur la présence d'un invariant sémantique entre séquence source et séquence cible, sans nécessité de connecteur syntaxique (voir Steuckardt, 2009¹³), le chercheur se consacre à l'étude de la reformulation plurisémiotique (Rabatel, 2010¹⁴) du texte par des pictogrammes dans les écrits numériques.

À partir d'un corpus constitué de *tweets* tirés du projet Sosweet ainsi que d'extraits de conversations personnelles tenues sur WhatsApp, l'article rend compte d'une étude sémiotique et sémantique des conditions auxquelles peut se construire un invariant sémantique entre texte et pictogrammes, et discute des conditions d'opérabilité du concept de reformulation concernant cette forme particulière de relation texte/image (voir Klinkenberg, 2020¹⁵). Enfin, l'auteur analyse les fonctions pragmatiques de ces reformulations dans les écrits numériques.

Chris A. Smith envisage quant à elle la synonymie comme stratégie de reformulation cognitive à travers l'exemple de l'adjectif anglais *nasty*. Ce choix est motivé par l'évolution récente et polémique du terme (notamment sur

12. MARTINOT Claire, 2015, « La reformulation : de la construction du sens à la construction des apprentissages en langue et sur la langue », *Corela. Cognition, représentation, langage*, hors-série n° 18, [https://journals.openedition.org/corela/4034].

13. STEUCKARDT Agnès, 2009, « Décrire la reformulation : le paramètre rhétorique », *Cahiers de praxématique*, n° 52, p. 159-172, [http://journals.openedition.org/praxématique/1415].

14. RABATEL Alain, 2010, *Les reformulations pluri-sémiotiques en contexte de formation*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

15. KLINKENBERG Jean-Marie, 2020, « Pour une grammaire générale de la relation texte-image », *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, n° 185-186, [http://journals.openedition.org/pratiques/8436].

les réseaux sociaux et dans le milieu de la beauté). La chercheuse s'intéresse à l'alternance et à la spécificité de *nasty* qui se positionne en compétition distributionnelle avec ses synonymes *toxic*, *suspicious*, *harmful* et ses antonymes *clean*, *green*, *organic*, *natural*. La méthodologie consiste tout d'abord à étudier les collexèmes de *nasty* à travers une analyse sémantique distributionnelle en corpus utilisant *Sketch Engine*. Une comparaison des résultats issus d'une recherche sur le COCA (*Corpus of Contemporary American English*) et l'OEC (*Oxford English Corpus*), dans lesquels *nasty* apparaît avec une fréquence non négligeable, permet d'identifier les comportements en contexte grâce à une étude des collexèmes significatifs. Celle-ci cible les genres textuels et les périodes historiques afin de déterminer l'évolution de l'usage, mais aussi d'envisager les contextes et stratégies de reformulation qui sous-tendent ces usages. Dans cet article, la chercheuse s'intéresse particulièrement aux stratégies de reformulation motivées par l'explicitation, la généralisation, l'expressivité ou encore l'euphémisme et le dysphémisme, l'exagération, voire la manipulation.

C'est à travers un corpus de conversations sous la forme de *webchat* destiné à accueillir les individus en situation de détresse que Nicolas Béchet, Nathalie Garric, Rémi Kessler, Gudrun Ledegen et Frédéric Pugnière-Saavedra abordent la notion de reformulation. Dans ce corpus, les appelants qui se reconnectent sur la plateforme (les *poly-appelants*) sont amenés à reconfigurer leurs dires du fait de l'alternance d'écouter/bénévoles; leur retour sur la plateforme signifie la non-amélioration de l'état de l'appelant et la reformulation contribue à construire le mal-être afin de le faire comprendre à l'écouter.

L'analyse menée dans deux situations singulières montre que l'écouter mobilise des hétéro-reformulations qui peuvent être autodéclenchées ou hétéro-déclenchées. L'appelant, quant à lui, s'approprie plus singulièrement des autoreformulations autodéclenchées.

Cette analyse menée sur les poly-appelants révèle par ailleurs que la reformulation est non marquée par les indices habituellement retenus pour l'identifier, et que l'outil informatique peut faire émerger de nouveaux indices par des listes paradigmatiques notamment.

Layal Kanaan-Caillol et Katja Ploog consacrent leur article à l'étude des marques, formes et enjeux des reformulations dans la construction discursive des objets de soin en structure de soin pluridisciplinaire où le travail conditionne de nombreuses constellations interactionnelles, lesquelles présentent autant d'enjeux liés à la (re)formulation. Les autrices suivent les traces des reformulations dans des interactions infirmière-usager en CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie), précisément dans les rendez-vous de délivrance de traitement de substitution.

Les données analysées sont issues du corpus « Parole émergée » (Ploog, Equoy-Hutin et Mariani-Rousset, 2014¹⁶), composé de 100 heures d'interactions de soin enregistrées par les professionnels eux-mêmes. Le public du CSAPA est composé pour la plupart des usagers d'alcool et d'héroïne, avec, dans de nombreux cas, des poly-addictions ou des profils montrant des comorbidités diverses et parfois lourdes.

L'article propose une typologie des formats (marques, formes et fonctions pragmatiques) et questionne la manière dont ceux-ci participent au soin et en font émerger les objets. La méthodologie d'analyse est fondée sur une double approche séquentielle et thématique du discours, qui s'inspire de l'analyse conversationnelle et de l'analyse du discours, en problématisant différents aspects de la coconstruction des objets discursifs dans l'interaction grâce aux formulations et reformulations progressives.

L'article de Christina Romain, Véronique Rey et Éric Tortochot se situe dans le champ d'analyse des sciences du langage et de la sémiologie appliquée à un contexte spécifique, celui des rédacteurs professionnels. Les auteurs questionnent le concept de reformulation dans le cadre de la réalisation d'un mandat d'écriture professionnelle (Beaudet et Clerc, 2008¹⁷) et de mise en page de cette écriture au sein d'un dispositif graphique par des étudiants en master de rédaction professionnelle. Ce mandat d'écriture présente donc une caractéristique multimodale car il vise à produire un document graphique incluant un écrit.

À travers l'étude de l'efficacité des différentes reformulations de la production commandée – de l'état désiré (Lebahar, 2007¹⁸) à la production finale – sont ainsi questionnées la réception par le mandataire des productions intermédiaires des étudiants et ses propres reformulations du mandat initial. Les auteurs s'interrogent sur l'impact qu'a la reformulation sur le contenu (le sens confirmé ou infirmé du mandat par le mandataire) et la réalisation même du mandat (réception des productions intermédiaires par le mandataire).

L'objectif de la reformulation de la production initiale étant potentiellement de parvenir à un compromis, que se passe-t-il lorsque ce compromis s'avère finalement « compromettre » le résultat final ? À travers l'analyse des allers-retours entre les productions successives (qui sont le résultat de confrontations successives de points de vue) et l'attente du mandateur (qui se révèle être, dans le cas étudié, une attente évolutive au fur et à mesure des propositions), l'étude questionne le brouillage de la reformulation.

16. PLOOG Katja, EQUOI HUTIN Séverine et MARIANI-ROUSSET Sophie, 2014, *Parole émergée. Corpus d'interactions de soin en structure pluridisciplinaire*, Besançon, université de Franche-Comté, [<http://purl.org/doi/10.27307/27307-9c8f-3b14-8ff5-0a428e9fa79>], consulté le 4 décembre 2021.

17. BEAUDET Céline et CLERC Isabelle, 2008, *Langue, médiation et efficacité communicationnelle*, Québec, Presses de l'université de Laval.

18. LEBAHAR Jean-Charles, 2007, *La conception en design industriel et en architecture. Désir, pertinence, coopération et cognition*, Paris, Lavoisier.

La reformulation consiste-t-elle à véhiculer des points de vue complémentaires ou au contraire des points de vue de plus en plus discordants ?

Les auteurs interrogent ainsi la transformation en « mieux dit » (Le Bot, Schuwer et Richard, 2008, p. 11) du « déjà dit » ou du « autrement dit », et en cela la singularité de l'acte de reformulation dans le cadre d'un mandat de rédaction professionnelle qui conduira à un « nouveau dit ». Dans le même temps, ils prennent en compte le fait que la coénonciation au sens de Rabatel (2008) est un phénomène d'« anticipation mutuelle » qui pose que « la production et la réception ne sont pas des activités disjointes. » (Fuchs, 2004, p. 5). Au final, ils étudient la temporalité dans la reformulation qui rend compte de points de vue différenciés des acteurs. Les reformulations successives concrétisées sous la forme de représentations graphiques intermédiaires (Lebahar, 2007) et des échanges verbaux (courriels et entretiens téléphoniques) sont étudiées, de même que les compromis successifs qui apparaissent jusqu'à la production finale et à sa non-validation par le mandataire.

L'article de Zakaria Nounta étudie, quant à lui, les reformulations issues d'un corpus d'interactions de classes bilingues recueilli, d'une part, dans une enquête de terrain réalisée au sud du Mali et, d'autre part, dans un projet plurilatéral récent (projet « Transferts d'apprentissage ») dont les données ont été recueillies dans le nord du pays.

En choisissant le dispositif CHAT comme outil de transcription et CLAN (*Computerized Language Analysis*) pour l'ajout de codages additionnels ciblés, l'auteur analyse les pratiques de classe, filmées, sous l'angle des reformulations endolingues et interlingues des contenus en langue première (L1) et en langue seconde (L2), chez les maîtres comme chez les élèves.

Ses recherches montrent que les maîtres font usage de mécanismes d'interprétation de leur discours ou de celui des élèves dans le but de leur faciliter l'acquisition des apprentissages.

Les enseignants, à travers leurs autoreformulations et hétéro-reformulations (essentiellement interlingues), mènent le plus souvent des activités d'éveil aux langues et de prise de conscience métalinguistique, en s'appuyant sur les caractéristiques communes aux deux langues. Cela permet donc aux élèves de prendre conscience du lien entre les apprentissages effectués en L1 et ceux en cours en L2.

Le volume se clôt avec la contribution de Richard Williams qui propose une recherche originale en analysant les stratégies de reformulation dans les romans policiers d'Erle Stanley Gardner, sur deux plans différents : celui des reformulations faites par l'auteur lui-même et celui des reformulations que font les traducteurs lorsqu'ils transportent ces textes dans une langue-culture différente. Fruits d'une dictée improvisée sur des appareils d'enregistrement audio, les romans policiers à succès d'Erle Stanley Gardner occupent une position intermédiaire entre les corpus oraux non fictifs et la prose écrite. La reformulation fréquente, typique du discours spontané, est un trait

saillant des œuvres de Gardner. On la retrouve aussi bien dans les dialogues comiques de la série de romans policiers Bertha Cool et Donald Lam que dans les discours des salles d'audience ou au cours des interrogatoires des suspects dans les romans dont l'avocat-détective Perry Mason est le protagoniste. Fondé sur l'étude des sources manuscrites et audio (conservées au Harry Ransom Center de l'université du Texas à Austin), cet article étudie les marqueurs et les caractéristiques des reformulations de ces textes dictés à l'oral ainsi que la façon dont les éditions traduites choisissent de les modifier pour répondre aux attentes de la culture littéraire cible. Les traducteurs français du milieu du ^{xx}e siècle ont estimé que le « style relâché et plein de répétitions caractérisant Gardner¹⁹ » (M.-B. Endrèbe) était inapproprié pour le public cible et ils se sont efforcés de « l'améliorer en l'adaptant²⁰ ». Sont examinées les différentes raisons pour lesquelles et façons dont les reformulations des textes sources sont éliminées – voire reformulées – par les traducteurs.

19. GARDNER Erle Stanley, *Quatre grands classiques de Erle Stanley Gardner*, traduction de Maurice-Bernard Endrèbe, Paris, Presses de la Cité, 1985, p. 9.

20. *Ibid.*